GTDD22F1

Etat des titres 2022
et demande d'imputations

F1

Renseignements

Code commune de votre lieu de domicile au 31 décembre 2022

Etes-vous arrivé à Genève en 2022? ☐ Oui ☐ Non

Etes-vous citoyen des Etats-Unis d'Amérique? ☐ Oui ☐ Non

Participez-vous en 2022 à une succession non partagée? ☐ Oui ☐ Non (Si oui, vous référer à la feuille **C2**)

Participez-vous en 2022 à des sociétés de personnes? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquelles? (Société en nom collectif ou commandite simple)

Comptes bancaires et postaux

Civilité (1) A	B	E	FC (2)	e-RF (3)	Numéro de compte (IBAN)	Type de fortune mobilière (4) / Nom de l'établissement	Ouverture Fermeture en 2022	Intérêts bruts soumis à l'impôt anticipé	Intérêts bruts non soumis à l'impôt anticipé	Solde du compte au 31.12.2022	Retenue supplémentaire d'impôt (RSI)	Frais bancaires	Intérêts échus de capitaux d'épargne
Report feuille(s) supplémentaire(s)													
Sous-total comptes bancaires et postaux													
Report sous-total titres (feuille F2)													
Report sous-total relevés fiscaux (feuille F2)													
Report sous-total participations qualifiées (feuille F3 - F4)													
Totaux													

A reporter sous **Imputations** (RSI)

A reporter sur feuille récapitulative, **code 56.20**

A reporter sur feuille **C3**, **code 56.30**

Imputations

35%

additionner

Impôt anticipé

Retenue supplémentaire d'impôt (RSI)
Joindre les attestations globales ou les bordereaux de coupon

Imputation forfaitaire d'impôt (IFI)
Joindre la formule DA-1, 3 correspondante

\+

\-

\-

\=

Déduction applicable pour l'imposition partielle (annexe F3)

Déduction du total des revenus et fortune déjà comptabilisés dans l'activité indépendante (coche FC)

Revenus et fortune mobiliers totaux
A reporter sur la page PG2, code **14.00, col. 1** et **2** (revenu) et **PG4** (fortune)

(1) Civilité. Cocher la civilité à laquelle appartient l'avoir mobilier: A pour «contribuable A», B pour «contribuable B», E pour enfant(s), A et B pour les comptes joints
(2) FC : Fortune commerciale. Cocher cette case si l'avoir concerné est comptabilisé dans les actifs commerciaux (indépendant seulement)
(3) e-RF = e-Relevé fiscal. Indique, le cas échéant, la référence du e-relevé contenant ce titre
(4) Types de fortune mobilière: CPT = Compte, CRE = Créance

GTDD22F2

F2

Titres suisses et étrangers (actions, obligations, produits dérivés, fonds de placements, créances, gains de loterie, etc.)

Civilité (1) A	B	E	FC (2)	e-RF (3)	Nombre de parts ou valeur nominale ou gain jeu d'argent	Type de fortune mobilière (4) / Désignation des valeurs	Numéro de valeur	Achat vente en 2022 (5)	Rendements bruts soumis à l'impôt anticipé	Rendements bruts non soumis à l'impôt anticipé	IFI	Valeur imposable au 31.12.2022	Retenue supplémentaire d'impôt USA (RSI)	Frais bancaires	Intérêts échus de capitaux d'épargne
Report feuille(s) supplémentaire(s)															
Sous-total titres A reporter au recto de la page															

Relevés fiscaux

Civilité (1) A	B	E	FC (2)	e-RF (3)	Numéro du dépôt	Nom de l'établissement	Rendements bruts soumis à l'impôt anticipé	Rendements bruts non soumis à l'impôt anticipé	IFI	Valeur imposable au 31.12.2022	Retenue supplémentaire d'impôt USA (RSI)	Frais bancaires	Intérêts échus de capitaux d'épargne
Report feuille(s) supplémentaire(s)													
Sous-total relevés fiscaux A reporter au recto de la page													

(1) Civilité. Cocher la civilité à laquelle appartient l'avoir mobilier : A pour «contribuable A», B pour «contribuable B», E pour enfant(s), A et B pour les comptes joints
(2) FC : Fortune commerciale. Cocher cette case si l'avoir concerné est comptabilisé dans les actifs commerciaux (indépendant seulement)
(3) e-RF = e-Relevé fiscal. Indique, le cas échéant, la référence du e-relevé contenant ce titre
(4) Types fortune mobilière : ACT = Action ou part sociale, OBL = Obligation, DEV = Produit dérivé, FDS = Fonds de placement, LOT = Gain de loterie, FID = Placement fiduciaire et compte à terme
(5) Indiquer un A (Achat) ou V (Vente) suivi de la date de la transaction (jour, mois). Exemple : achat le 23 janvier = A2301

GTDD22F3

F3 - F4

Participations qualifiées de la fortune privée et commerciale
(uniquement si détention d'au moins 10% du capital-actions ou du capital-social de la société)

Civilité[1] A	B	E	FC[2]	Nombre de parts	% détenu dans capital	Raison sociale de la société	Achat vente en 2022[3]	Rendements bruts soumis à l'impôt anticipé	Rendements bruts non soumis à l'impôt anticipé	IFI	Valeur imposable au 31.12.2022

Sous-total participations qualifiées de la fortune privée

Rendements bruts

40% **Déduction applicable pour l'imposition partielle**

Sous-total participations qualifiées de la fortune commerciale

Rendements bruts

A reporter dans un compte distinct au sens de la circulaire N° 23 du 17.12.2008 de l'AFC afin de déterminer la déduction applicable pour l'imposition partielle.

Le montant de la déduction calculé dans le compte distinct est à reporter sur la feuille B2, code 12.18

Sous-total participations qualifiées de la fortune privée et commerciale A reporter sur feuille F1

(1) Civilité. Cocher la civilité à laquelle appartient l'avoir mobilier: A pour «contribuable A», B pour «contribuable B», E pour enfant(s), A et B pour les comptes joints
(2) FC : Fortune commerciale. Cocher cette case si l'avoir concerné est comptabilisé dans les actifs commerciaux (indépendant seulement)
(3) Indiquer un A (Achat) ou V (Vente) suivi de la date de la transaction (jour, mois). Exemple: achat le 23 janvier = A2301